



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

22.09.2016

Dossier complet le

22.09.2016

N° d'enregistrement

F09316P0190

1. Intitulé du projet

Dossier de Déclaration décennal pour les travaux de dragage d'entretien de la passe d'entrée et de rechargement de la plage de Port Grimaud 1

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Port Grimaud 1 – Association Syndicale des Propriétaires de la Cité
Lacustre de Port Grimaud

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Mme Marie-Thérèse ABERT, Président

RCS / SIRET

3 10 2 3 9 7 3 6 0 0 0 1 3

Forme juridique

Syndicat de propriétaire

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10h 13. Travaux de rechargement de plage PROJETS soumis à examen : Tous travaux de rechargement de plage.	Les sables dragués dans la passe d'entrée du port 4500 m3/an (maximum) sont utilisés comme matériaux de rechargement sur la plage à proximité pour lutter contre l'érosion du littoral

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Dragage d'entretien décennaux de la passe d'entrée du port

4.2 Objectifs du projet

Maintenir un tirant d'eau suffisant à la navigation des bateaux dans la passe d'entrée du port

Volume concerné : 4 500 m³/an (maximum)

Qualité physique : Granulométrie sableuse et similaire avec les sables sur la plage à recharger

Qualité chimique : Aucun dépassement des seuils N1/N2 de l'Arrêté du 09 août 2006

Filière de gestion des sables : Valorisation en rechargement sur la plage de Port Grimaud 1

Plan de gestion décennale des dragages :

Le volume d'extraction des sables dans la passe d'entrée sera de 4 500 m³/an maximum suivant les besoins en rechargement de la plage de Port Grimaud 1

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Dragage hydraulique des sables dans la passe d'entrée du port. Les matériaux pompés sont directement transportés via une conduite de refoulement dans un bassin de décantation préalablement aménagé sur la plage de Port Grimaud 1.

Dimensions du bassin de décantation : 50 m x 100 m

Fonctionnement : Décantation gravitaire des sables

Rejet d'eau : Passage de l'eau pompée dans un bassin secondaire pour limiter la dispersion de Matières En Suspension (MES)

Les sables décantés sont ensuite sortis du bassin pour être régalés sur la plage. Le rechargement s'achève par un nivellement mécanique et un ratissage afin de rétablir une pente naturelle à la plage et d'évacuer les éventuels macro-déchets.

Travaux planifiés hors période estivale

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation (dragage d'entretien annuel)

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à Déclaration au titre des articles L214 1 à 6 du Code de l'Environnement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Formulaire rempli pour un examen au cas par cas au titre de la catégorie des travaux (Annexe 2 à l'article R122-2) : 13. Travaux de rechargement de plage

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Volume dragué :	4 500 m3/an maximum
Volume déposé sur la plage de Port Grimaud 1 :	4 500 m3/an maximum
Emprise des travaux	Inférieure à 10 000 m2

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹
Passé d'entrée de Port Grimaud	Long. <u>06° 35' 11" 94</u> Lat. <u>43° 16' 17" 47</u>
Plage de Port Grimaud	<i>Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° : 41° et 42° :</i>
	Point de départ : Long. <u>06° 35' 11" 94</u> Lat. <u>43° 16' 17" 47</u>
	Point d'arrivée : Long. <u>06° 35' 03" 17</u> Lat. <u>43° 16' 27" 05</u>
	Communes traversées :
	Commune de Grimaud

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Dragage d'entretien annuel de la passe d'entrée de Port Grimaud pour maintenir des conditions de navigation aux bateaux à l'entrée et à la sortie du port.

Rechargement annuel pour l'entretien de la plage de Port Grimaud et ainsi maintenir son trait de côte face aux processus d'érosion

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Travaux de dragage et de rechargement réalisés dans la concession portuaire
Travaux d'exploitation portuaire

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU de la commune de Grimaud approuvé le 13/03/2012

Zone UB : Zone résidentielle d'habitats, de services et d'activités où les bâtiments sont essentiellement construits en ordre discontinu

Zone 1N : Espace naturel

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Grimaud
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Grimaud PPRI Arrêté du 30 décembre 2005
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sables valorisés sur la plage de Port Grimaud
	est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas au regard des mesures de précaution prises : Dragage hydraulique par aspiration qui limite les MES Suivi de la qualité physico-chimique de l'eau Barrages anti-MES
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ponctuellement et localement au niveau de la passe d'entrée et de la plage de Port Grimaud
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Travaux planifiés hors période estivale
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sables aspirés par dragage hydraulique et refoulés dans un bassin de décantation sur la plage avant rejet dans l'eau
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Oui compte tenu des volumes déjà déposés sur la plage depuis 2012 (9 500 m³) et de l'annexe à l'article R122-2 du Code de l'Environnement qui prévoit que tout rechargement supérieur à 10 000 m³ relève d'une étude d'impact.

Toutefois un éclaircissement est nécessaire suite aux évolutions de la réglementation (disparition du seuil des 10 000 m³, rubrique 10 remplacée par la rubrique 13). Le dragage et le rechargement de la plage de Port Grimaud est une opération renouvelée depuis plusieurs années et dont les retours d'expérience sont positifs (pas de dégradation de la qualité de l'eau, stabilisation de la plage face aux processus d'érosion).



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée : <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) : <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain : <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé : <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau : <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 2 : Descriptif technique des travaux de dragage et rechargement
Annexe 3 : Evolution du trait de côté et caractéristiques de la plage de Port Grimaud
Annexe 4 : Résultats des analyses physico-chimiques des sables dragués

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Port Grimaud

le.

19 septembre 2016

Signature

ASSOCIATION SYNDICALE
DES PROPRIETAIRES DE LA
CITE LACUSTRE DE PORT GRIMAUD
MAISON COMMUNE
83310 PORT GRIMAUD
TEL. 04.94.56.27.48
N° SIRET 310 239 736 00013